

# Allocution du XX<sup>e</sup> anniversaire de l'UNAPL, prononcée par Alain Tinayre, Président d'honneur fondateur de l'UNAPL (extrait)

« L'histoire de l'UNAPL est celle d'une prise de conscience, d'une idée et d'une action, tant il est vrai que la démarche syndicale est tout entière contenue dans ces trois concepts...

La fusion entre l'UNAPL et la FNAPL était réalisée le 10 décembre 1977...

L'UNAPL était née et faisait pour la première fois, son entrée parmi les partenaires sociaux de notre pays...

Il ne fallut pas plus d'une matinée pour que nous nous démontrions à nous-mêmes que nous parlions la même langue, que nous possédions en commun un même patrimoine intellectuel, les mêmes exigences, et le même idéal.

Décidément, la « conscience » pouvait se prendre.

Décidément, il devenait clair que « la » profession libérale était bien un véritable « secteur économique et social » à part entière de la Société moderne, comme les artisans, les agriculteurs, les fonctionnaires, ou ce qu'il est convenu d'appeler les « travailleurs ».

La conscience était en train de se prendre. Elle ne devait plus cesser de s'affirmer :

- d'abord, à l'occasion de notre premier Congrès national, les 2 et 3 février 1979, ... sous le titre farouche : « *La profession libérale : un combat pour l'Homme* »,

- ensuite, ce fut un événement extraordinaire : ... faire descendre les professions libérales dans la rue, pour la première fois de leur histoire, pour manifester leur « grogne »...

Et ce jour-là, ... nous étions tous enfin convaincus de ce que le « défi » était tenu et de ce que la conscience était prise...

Je porte témoignage de ce qu'elle n'a été possible que parce qu'elle s'est construite au nom d'une Idée...

L'idée qui nous a rassemblés... est que la



profession libérale assume... une mission spécifique.

Apporter à la Personne Humaine, pour la sauvegarder de ce qui lui est le plus proche et le plus précieux : sa santé, ses droits, sa liberté, son environnement - un service... responsable, librement choisi, ... en un seul mot indépendant...

C'est cela le syndicalisme de la profession libérale...

Grâce à « cette Idée », l'UNAPL a su... conquérir ses galons de Centrale syndicale et faire pénétrer le secteur des professions libérales dans la grande famille des partenaires sociaux...

En 1983, elle entra au Conseil Économique et Social...

Elle a obtenu en 1985... une Délégation Interministérielle aux Professions Libérales...

Elle a, au fil des années, pénétré dans les institutions paraprofessionnelles...

Elle a créé les ARAPL, le FAFPL et le FIFPL, au service des professions libérales...

Elle s'est rapprochée de ses partenaires sociaux et elle a créé avec eux le CLIDE (Comité de Liaison des Décideurs Économiques)... Elle a su « exporter » l'Idée de la « profession libérale à la française » en suscitant la structuration du Secrétariat Européen des Professions Libérales - le SEPLIS... en créant, en 1987, l'Union Mondiale des Professions Libérales... Telle est l'œuvre de l'UNAPL...

C'est en ne se battant que pour ses idées, c'est en leur demeurant fidèle - qu'elle restera ce qu'elle doit être - et que la profession libérale continuera, dans les vingt ans qui viennent, à mener le seul combat qui justifie la pérennité de nos professions dans la Société de l'an 2000 : le Combat pour l'Homme ».

La salle, debout, a longuement applaudi Alain Tinayre.

À l'issue du Congrès, une soirée officielle a eu lieu à l'Hôtel de Ville en présence de Monsieur Jean Tiberi, Maire de Paris.

